

COMPTE RENDU

ATELIER JEUNES SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE COMPÉTITION
DE MONTGENÈVRE

Montgenèvre
9 SEPTEMBRE 2026

Solideo Alpes 2030
| Société de livraison |
des ouvrages olympiques



dimosia

➤ état d'esprit
➤ publiégal
➤ consultvox
➤ novagora

I. Cadre général

- **Date** : Mercredi 9 septembre 2026
- **Horaire** : de 14 heures à 16 heures
- **Lieu** : Espace Jean Gabin, Montgenèvre
- **Objet** : Concertation préalable sur le projet d'aménagement du site olympique de Montgenèvre (Alpes 2030)
- **Nombre de participants** : 6 participants

II. Intervenants

- M. **Bastien LIENHARD**, chargé de mission – Solideo Alpes 2030.
- Mme **Dominique DE LAUZIERES**, Garante, Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- M. **Kyvan FARZAMI**, animateur et facilitateur (AMO Concertation SCET).

III. Déroulé et modalités de la réunion

Après une courte séquence sous forme de quiz présentant la Solideo ainsi qu'une synthèse du projet d'aménagement du site de compétition de Montgenèvre, les « règles du jeu » ont été présentées par l'animateur aux deux tables de jeunes présents. Ces derniers devaient compléter un « journal du futur » (diffusé en 2035), cinq ans après les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 en identifiant les changements – aussi bien positifs que négatifs – autour de grands items en lien avec l'héritages des JOP de 2030 :

- Le nouveau télésiège du Prairial
- Les pistes héritées des jeux
- Les équipements
- La préservation de l'environnement

IV. Synthèse des contributions

Les contributions des jeunes participants sont entrées ici par grande famille thématique.

1. Le nouveau télésiège du Prairial

Un équipement très apprécié pour sa vitesse et sa capacité : habitants et visiteurs le trouvent beaucoup plus rapide, sa plus grande capacité (6 place contre 4 avant sa rénovation) permettant ainsi un meilleur débit et limitant les files d'attente.

Un équipement capacitaire et confortable : le nouveau télésiège est présenté comme un équipement « plus confortable », au « départ beaucoup plus doux » facilitant l'accès à un public à mobilité réduite du fait qu'il soit débrayable.

2. Les pistes héritées des jeux

Un impact économique : selon les jeunes participants, les pistes « plus larges » et « plus cool » combinées à la visibilité accrue de la station de Montgenèvre lors des JOP d'hiver de 2030 permettront de renforcer la fréquentation touristique de la station et plus généralement les retombées économiques. Enfin, la largeur accrue des pistes héritée des JOP permettra également de réduire le nombre d'accidents.

3. Les équipements hérités des jeux

Les nouveaux équipements profiteraient en priorité aux écoles de ski – et dans une certaine mesure aux habitants touristes et commerçants – grâce aux nouvelles pistes de ski combinées aux nouveaux équipements tels que le nouveau chalet de chronométrage et la performance accrue des canons de production de neige.

4. La préservation de l'environnement

Le premier élément mentionné par les jeunes participants porte sur l'impact paysager – quoique léger – du défrichement pour l'agrandissement et la création de nouvelles pistes. Ils soulignent toutefois que les mesures de réduction et de compensation limiteraient les impacts sur la faune et la flore locales, en raison notamment de nouvelles essences plantées à proximité.